



REDONNER DE L'ESPACE ET REDUIRE LES DEBORDEMENTS DU NIZON AMONT A LIRAC

Délégation : Montpellier
Région/Département : Occitanie, Gard
Commune concernée : Lirac
Bassin versant : Gard rhodanien
Type de milieu : Cours d'eau

Interlocuteurs Agence
CI : Anahi Barrera / Référent : Fabrice Cathelin

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS DU GARD RHODANIEN (SMABVGR)
1 rue de la mairie
30131 PUJAUT
Tel : 04.90.26.39.73

PARTENAIRES

Agence de l'eau, Commune de Lirac, Syndicat Mixte Départemental, Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Afin d'augmenter les surfaces agricoles et faciliter les écoulements, le Nizon a été artificialisé (curages, recalibrages, rectifications, protections de berges, etc) et la ripisylve systématiquement coupée. Aujourd'hui, les conséquences de tous ces aménagements sont nombreuses : déconnexion des annexes fluviales, perte de dynamique latérale, homogénéisation des écoulements, blocage du flux sédimentaire, envasement. De plus, lors d'épisodes pluvieux importants, le débit augmente rapidement et des débordements impactent les activités et populations riveraines. En 2011, le SMABVGR a réalisé une étude géomorphologique et paysagère afin d'aboutir à la définition d'actions de restauration du Nizon.

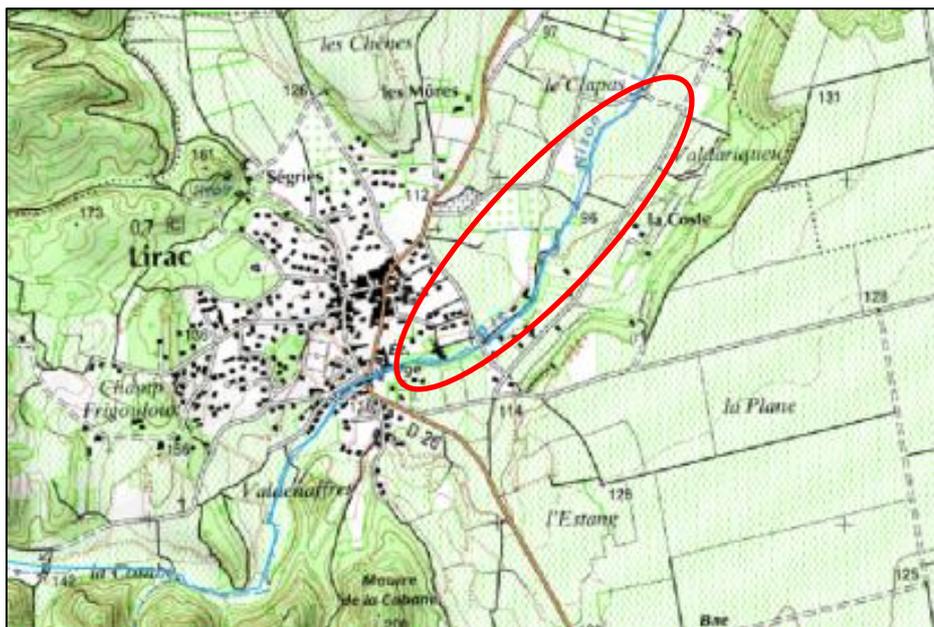
PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Définir une opération de restauration écologique du Nizon amont en tenant compte des usages et du risque d'inondation

OBJECTIFS

- **Redonner de l'espace au cours d'eau** afin de diminuer les débordements pour les crues fréquentes et restaurer un caractère plus naturel
- **Rétablir la continuité sédimentaire et limiter le risque d'embâcles** en supprimant ou réaménageant les ouvrages d'art « bloquants »
- **Restaurer les berges du cours d'eau** en supprimant les espèces invasives et en replantant des espèces adaptées pour stabiliser les berges

DESCRIPTION DU PROJET



◀ Localisation du secteur d'intervention

Nizon amont, sur un linéaire de 1500 mètres de la D26 au chemin de la Sausière (Lieu-dit le Clapas).

Montant total des travaux : 1 089 985 € HT

Plan de financement :

- ➔ Agence de l'eau : 80 %
- ➔ Autofinancement : 20 %



Ouvrage busé de la Condamine débouchant sur enrochements et murs de pierres sèches

LES OPERATIONS

- ➔ Reconstitution des lits mineur et moyen (lits emboîtés)
- ➔ Suppression d'ouvrages d'art bloquants (deux passerelles) et du busage avec remise à ciel ouvert du Nizon
- ➔ Traitement et stabilisation des berges :
 - Destruction des espèces invasives
 - Reconstitution de berges végétalisées avec des espèces adaptées



Zone d'érosion importante et phénomène d'incision du lit



Enrochement et passerelle

ZOOM SUR LE PROJET

Détails de l'opération de suppression de l'ouvrage busé et mise à ciel ouvert du Nizon au niveau du chemin de la Condamine

PROBLEMATIQUES

Au niveau du chemin de la Condamine, le Nizon a été enterré au sein d'une **buse d'une longueur de 27 m et d'un diamètre de 2 m** pour assurer l'accès à une propriété privée.

- Cet ouvrage autorise seulement un débit de 6,5 m³/s alors que le débit décennal dépasse 20 m³/s
- La continuité écologique est fortement perturbée (sédimentaire et piscicole)



CONTRAINTES MAJEURES

- Conserver un accès à la propriété privée
- Prendre en compte les enjeux hydrauliques et le risque d'embâcles
- Prendre en compte les réseaux enterrés et aériens existants (AEP, Eaux usées, ERDF...)



SOLUTION ENVISAGEE



1. **Suppression de la buse et remise à ciel ouvert**
2. **Création d'un ouvrage cadre** pour limiter le risque d'embâcles et conserver la voie communale
3. **Dévoisement des réseaux** en concertation avec les exploitants

GAIN HYDRAULIQUE ATTENDU

Sur site :

- Diminution des hauteurs d'eau au niveau du gué d'environ 1m pour une crue biennale et 1m30 pour une crue décennale

A l'échelle du projet :

- Diminuer les hauteurs d'eau pour les crues fréquentes
- Transparence des ouvrages « bloquants »

GAIN ECOLOGIQUE ATTENDU

Sur site :

- Découverte et décloisonnement d'un linéaire de presque 30m
- Restauration du lit et des berges

A l'échelle du projet :

- Diversification des habitats aquatiques
- Restauration d'un espace de fonctionnement
- Lutte contre les espèces invasives